

Enseigner des histoires difficiles

Enseigner les thèmes de 8^e année, présentés dans cette ressource, peut sembler difficile, surtout lorsqu'ils ne font pas partie de notre propre expérience vécue. Les récits de l'Ontario sur la quête de liberté, l'établissement, la création de communautés et la ségrégation scolaire nous obligent à accepter plusieurs vérités à la fois. Les gens ont cherché la sécurité et de nouvelles possibilités, mais ils ont également été confrontés à des obstacles après leur arrivée. Aborder ce contenu avec soin, précision et respect aide les élèves à comprendre comment le passé a façonné la vie quotidienne à plusieurs endroits de la province.

Ces histoires sont souvent sous-représentées dans les manuels scolaires ou enseignées de manière simplifiée. Le contenu de 8^e année met en lumière le travail des familles, des congrégations, des enseignantes et enseignants, des rédacteurs et des défenseurs des droits de l'Ontario qui ont bâti des communautés telles que Chatham-Kent, Windsor-Essex, St. Catharines, Owen Sound, Hamilton et Toronto. Il évoque également les réalités de la ségrégation et de la discrimination dans le milieu scolaire, ainsi que les stratégies utilisées par les gens pour y résister. Le fait d'intégrer ces récits dans la salle de classe élargit la compréhension des élèves à propos de l'histoire canadienne et leur montre que les communautés noires de l'Ontario ont été des acteurs actifs de leur propre avenir.

Il est naturel de ressentir un certain malaise lorsque l'on enseigne des histoires qui ne sont pas les nôtres. On ne vous demande pas d'avoir toutes les réponses. Une classe respectueuse encourage les questions, l'écoute attentive et un langage clair qui évite les mythes et les généralisations. Les sources primaires peuvent servir de base à la discussion : pétitions, registres paroissiaux et scolaires, photographies, annuaires municipaux, journaux comme le *Provincial Freeman* et commémorations dans divers lieux en Ontario. Travailler avec ces documents aide les élèves à exercer leur pensée historique, à relier des lieux locaux à des événements plus larges et à comprendre comment les politiques et les choix ont influencé la vie quotidienne des gens.

Approche du document

Ce document est conçu pour permettre aux élèves de faire l'expérience de la recherche archivistique tout en restant dans la salle de classe et en interagissant directement avec des sources primaires liées à l'histoire des Noirs en Ontario. Les élèves travailleront avec des reproductions de documents historiques afin de développer leur habiletés de la pensée critique, d'explorer différentes perspectives et d'approfondir leur compréhension du passé grâce à des témoignages et des archives concernant des personnes ayant vécu dans le passé.'

Ce document aide le personnel enseignant à enseigner l'histoire des Noirs conformément au programme-cadre d'histoire du curriculum de l'Ontario, en lui

fournissant des ressources sélectionnées qui mettent en lumière des récits et des expériences sous-représentés. Il est organisé en trois thèmes principaux : les personnes en quête de liberté et le chemin de fer clandestin en Ontario, la création de communautés noires et l'économie locale, et la scolarisation, la ségrégation et la défense des droits. Chaque thème comprend une sélection de sources primaires telles que des photographies, des articles de journaux et des lettres personnelles, ainsi que des informations contextuelles destinées à aider le personnel enseignant à orienter les discussions et les analyses en classe.

Contenus d'apprentissage du programme-cadre d'histoire

A3.2 Nommer les principaux événements qui sont survenus au Canada de 1850 à 1890 et qui ont façonné l'expérience des personnes noires au Canada, et expliquer les effets de ces événements sur les personnes et les communautés noires ainsi que sur la société canadienne dans son ensemble.

B3.2 Cerner les facteurs qui ont entraîné certains des principaux défis, événements et développements ayant touché les personnes et les communautés noires au Canada de 1890 à 1914, et expliquer l'importance historique de ces défis, événements ou développements pour diverses personnes et communautés noires à travers le Canada.

Chronologie de l'histoire des Noirs

Note du transcripteur : Début du tableau.

Le tableau présente les dates et événements suivants :

1812-1815

Des milliers de volontaires noirs ont combattu pour les Britanniques pendant la guerre de 1812.

1815-1860

Le chemin de fer clandestin. La réputation du Canada en tant que refuge sûr s'est renforcée pendant la guerre de 1812. Entre 1815 et 1860, des milliers d'Afro-Américains ont emprunté le chemin de fer clandestin pour trouver refuge au Canada.

28 août 1833

Le Parlement britannique abolit l'esclavage. La *Imperial Act* (loi impériale) abolit

l'esclavage dans toutes les colonies britanniques. De nombreux Canadiens continuent de célébrer le 1er août comme le jour de l'émancipation.

18 septembre 1850

Fugitive Slave Act. Le *Fugitive Slave Act* (loi sur les esclaves fugitifs) de 1850 est promulgué aux États-Unis. Il influence la migration des Afro-Américains vers le Canada.

28 février 1851

Création de la Société antiesclavagiste du Canada afin de « contribuer à l'abolition de l'esclavage dans le monde entier ».

1851-1864

En 1851, James Douglas devient le premier homme politique noir nommé au Canada, puis prend la tête de la colonie de Colombie-Britannique en tant que gouverneur. Les Afro-Américains invités par James Douglas émigrent de Californie à Victoria pour former la première et unique force de police entièrement noire du Canada.

16 novembre 1857

William Neilson Hall reçoit la Croix de Victoria. Il est le premier Canadien de la marine, le premier Noir et le premier Néo-Écossais à recevoir la Croix de Victoria.

Février 1911

En 1909, des centaines de Noirs de l'Oklahoma s'installent dans les Prairies canadiennes, où ils sont victimes d'une discrimination sévère. En 1911, quelques journaux de Winnipeg prédisent que le gouvernement fédéral prendrait des mesures pour exclure les « immigrants noirs ».

Note du transcripteur : Fin du tableau.

Les personnes en quête de liberté et le chemin de fer clandestin en Ontario

Au milieu du XIX^e siècle, des milliers d'Afro-Américains ont fui l'esclavage et la violence raciale aux États-Unis pour trouver refuge en Amérique du Nord britannique. Ils comptaient sur un réseau de conducteurs, d'églises, de journaux locaux et de communautés qui s'étendait jusqu'en Ontario. Les historiens estiment que 30 000 à 40 000 personnes ont fui vers l'Amérique du Nord britannique, beaucoup d'entre elles choisissant l'Ontario. Le rôle du Canada dans le chemin de fer clandestin allait bien au-delà du simple « terminus ». Les Ontariens ont contribué au transport, à l'accueil et à l'établissement à long terme dans des endroits où des églises, des écoles et des groupes d'entraide contribuaient à soutenir la vie quotidienne.

Le *Fugitive Slave Act* (loi des esclaves fugitifs) de 1850 a accru le risque pour les Afro-Américains libres dans les États du nord en permettant aux chasseurs de personnes en esclavage' à agir partout aux États-Unis et en criminalisant l'aide apportée aux fugitifs. 'Beaucoup ont emprunté le corridor de la rivière Détroit pour se rendre à Windsor et à Sandwich (plus tard Kitchener) ainsi que le corridor du Niagara vers St. Catharines. L'Ontario offrait une protection juridique plus forte que les États-Unis. Cependant, après leur arrivée, les réfugiés ont dû faire face à de nouveaux défis, tels que la recherche d'emploi, de logement et d'éducation.

Les corridors et les « terminaux » de l'Ontario rendent le réseau visible. La Chapelle-Salem-de-la-British Methodist Episcopal Church (BME)' à St. Catharines offrait des services de culte, d'organisation communautaire et de soutien mutuel et est étroitement liée à la résidence d'Harriet Tubman dans les années 1850. Owen Sound s'est développée en tant que terminus nord et a marqué cet héritage par une célébration de l'émancipation datant des années 1860 et par un cairn dédié à l'histoire des Noirs, inauguré en 2004. Ces lieux montrent à quel point la liberté dépendait des institutions autant que des mouvements.

Les dirigeants ont lié l'éducation à la vie civique. Mary Ann Shadd Cary a ouvert une école intégrée à Windsor en 1851 et a lancé le journal *Provincial Freeman* en 1853 afin de promouvoir l'éducation, l'autonomie et les droits civiques. Le travail de Shadd et l'organisation menée par Tubman à St. Catharines aident les élèves à considérer le chemin de fer clandestin comme un mouvement et un lieu d'établissement, comme une forme d'activisme dans les salles de classe et les journaux, et pas seulement comme une fuite.

Pistes de réflexion

- Comment les églises, les journaux et les comités locaux de l'Ontario ont-ils rendu la liberté possible après que les gens ont traversé la frontière?
- Quels défis les personnes en quête de liberté ont-elles dû relever après leur arrivée en Ontario, et qui les a aidées à les surmonter?

La création des communautés noires et l'économie locale

Après leur arrivée, les colons noirs et leurs descendants ont bâti des communautés pour subvenir aux besoins de leurs familles, de leurs aînés et de leurs enfants. Les fermes, les moulins, les salons de barbier, les imprimeries et les pensions de famille servaient de centres communautaires, où l'on pouvait s'informer, trouver du travail, organiser des réunions et recueillir des fonds pour les écoles et les églises.

D'autres établissements ruraux ont suivi des principes similaires. L'établissement Dawn, près de Dresden, et la Refugee Home Society, près de Windsor, ont proposé des terrains à des conditions abordables, créé des écoles et des églises et développé une gouvernance locale. La Refugee Home Society a été organisée par Henry et Mary Bibb

et soutenue par des donateurs des deux côtés de la frontière. Elle a acquis environ 2 000 acres de terre dans les cantons de Maidstone et Sandwich, avec des églises et une école actives dès le début des années 1860.

Les villes offraient différentes voies. À Hamilton, les premiers quartiers noirs se regroupaient autour des églises méthodistes épiscopales britanniques (BME) et méthodistes épiscopales africaines (AME) et des petites entreprises appartenant à des Noirs. Dans le Ward de Toronto, les résidents noirs travaillaient dans divers métiers et services, ouvraient des commerces et présentaient des pétitions au conseil municipal sur des questions civiques. Les emplois couvraient la coiffure, la couture, la cuisine, la menuiserie, la maçonnerie et la pose de briques. D'autres travaillaient à bord des navires des Grands Lacs et dans l'industrie hôtelière régionale.

Comme beaucoup de familles dans les villes du XIX^e siècle, certains ménages noirs complétaient leurs revenus grâce au travail des jeunes. Les archives sur les enfants noirs qui travaillaient sont limitées, mais des sources locales montrent que des familles exerçaient des métiers et des services urbains. Les églises du quartier organisaient des écoles du sabbat et des cours d'alphabétisation, enseignant souvent aux adultes en même temps qu'aux enfants. À Toronto, les élèves noirs fréquentaient généralement les écoles publiques, tandis que l'enseignement dispensé par les églises complétait leur instruction après de longues semaines de travail.

Au début des années 1900, de plus en plus de Noirs de l'Ontario accédaient à des professions telles que le droit, la médecine et l'enseignement, même si la discrimination persistait. L'esprit d'entreprise restait une stratégie pour se faire une place, soutenir la scolarisation et créer des institutions capables de résister aux préjugés. Anderson Ruffin Abbott a étudié à l'University College et à la Toronto School of Medicine et est devenu le premier médecin noir né au Canada. Alexander T. Augusta a suivi une formation au Trinity Medical College. James T. Rapier a obtenu un diplôme d'enseignant à Toronto avant d'enseigner à Buxton, puis de servir au Congrès américain pendant la Reconstruction.

Home to Buxton, documentaire de 1986 sur la communauté noire de Buxton, en Ontario. Cliquez pour regarder.

Pistes de réflexion

- En quoi les opportunités dans les villes différaient-elles de celles dans les établissements ruraux? Qu'est-ce qui restait identique dans les deux cas?
- Comment les entreprises appartenant à des Noirs ont-elles également servi de centres communautaires?
- De nombreuses personnes ont fait la navette entre l'Ontario et les villes américaines voisines. Quels avantages et défis ces liens transfrontaliers ont-ils entraînés?

La scolarisation, la ségrégation et la défense des droits

L'éducation était au cœur des espoirs de la communauté, mais l'accès à celle-ci variait d'une région à l'autre de l'Ontario. En 1850, la *Common Schools Act* (loi sur les écoles communes) a acquis une clause sur les « écoles séparées ». Celle-ci permettait aux conseillers scolaires du Sud-Ouest de l'Ontario de séparer les enfants noirs en les scolarisant dans des bâtiments distincts, en leur faisant fréquenter l'école à heures différentes ou en leur imposant des places « désignées » dans les classes mixtes. Les tribunaux ont souvent confirmé ces décisions. L'application de la loi variait selon les localités. Les écoles publiques de Toronto étaient généralement intégrées, même si le racisme continuait d'influencer les expériences vécues, tandis que plusieurs districts du Sud-Ouest maintenaient des pratiques ségrégationnistes.”

Les parents et les dirigeants noirs se sont battus pour l'inclusion. À Hamilton, les campagnes contre la ségrégation se sont appuyées sur les réseaux religieux et les groupes de défense locaux. Les congrégations AME et BME de nombreuses communautés ont proposé des cours d'alphabétisation, des écoles du sabbat et des lieux de réunion pour s'organiser, tandis que des pétitions et des journaux plaidaient en faveur de l'égalité dans l'enseignement. Lorsque les services publics faisaient défaut, les églises et les sociétés d'entraide continuaient à dispenser un enseignement et à préparer les enfants à progresser.

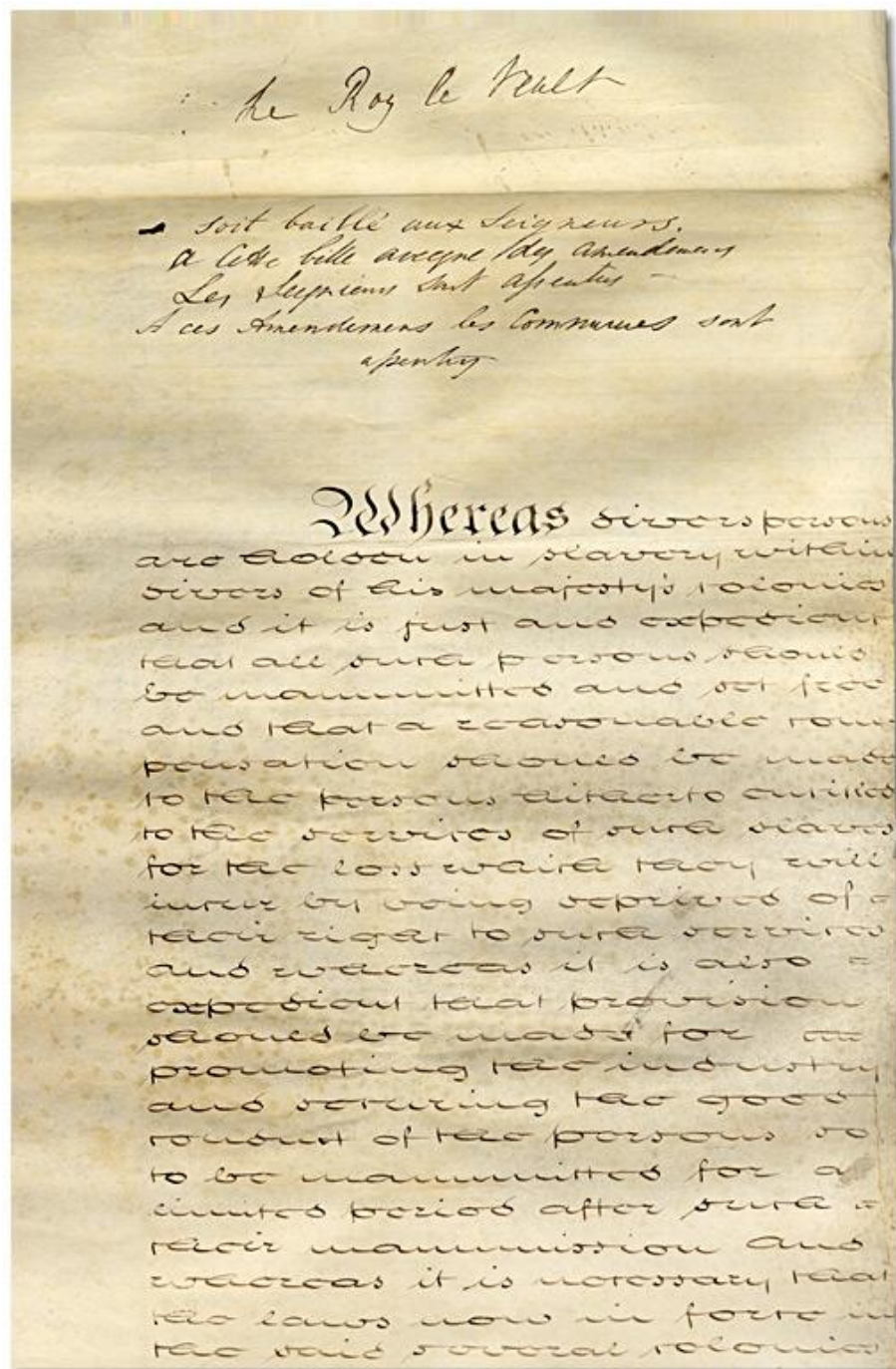
L'enseignement géré par les communautés a montré ce qu'était l'excellence. À Buxton, l'enseignement était considéré comme la pierre angulaire de la communauté, et en 1914, on trouvait des enseignants noirs comme John H. Alexander sur la liste des salariés du canton d'Anderdon (avec un salaire annuel de 600 dollars), ce qui rappelle à la fois les progrès accomplis et les inégalités existantes. Au fil du temps, les écoles ségréguées ont fermé dans de nombreux districts, mais le changement a été progressif et inégal. Cette longue lutte a permis de renforcer la, l'organisation communautaire et le leadership en enseignement, des capacités qui ont ensuite soutenu des efforts plus larges en faveur des droits civiques en Ontario.

Pistes de réflexion

- Comment les parents, les églises et les dirigeants communautaires ont-ils combattu l'exclusion dans des lieux tels que les écoles?
- Quels signes témoignent des progrès réalisés au début des années 1900, et quels signes témoignent des inégalités qui subsistaient?



Carte intitulée : « Southwestern Counties of Canada West » - indiquant les principaux lieux de résidence de la population de couleur libre. Dans : Mission to the free colored population in Canada. PAMPH 1855 n° 41, Archives de la Bibliothèque de l'Ontario



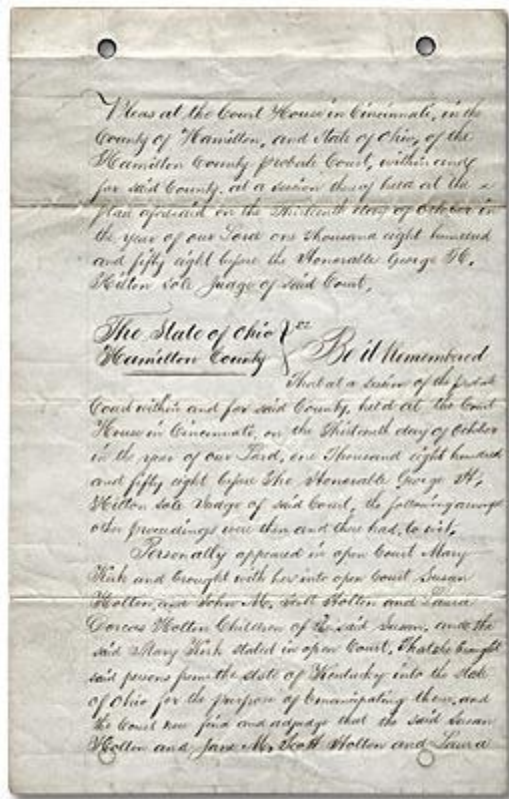
Lorsque la *British Imperial Act* (loi impériale britannique) de 1833 a été adoptée en Grande-Bretagne, elle a mis fin à l'esclavage des Africains dans l'Empire britannique, qui comprenait le Canada. Entrée en vigueur le 1^{er} août 1834, cette loi fut la première législation mondiale en matière de droits de la personne à retentir sur la situation des Africains et des autres peuples asservis.

British Imperial Act de 1833

Gracieuseté des Archives parlementaires, Royaume-Uni.



Vestiges de l'ancienne maison missionnaire, Sandwich, 1895
Fonds Alvin D. McCurdy
Code de référence : F 2076, boîte D-4
Archives publiques de l'Ontario, I0027877



Extrait des documents d'émancipation de
Susan Holton, Ohio, 1848
Fonds Alvin D. McCurdy
Code de référence : F 2076-1-0-15
Archives publiques de l'Ontario

Les plaidoyers entendus au palais de justice de Cincinnati, comté de Hamilton, état de l'Ohio, du tribunal successoral du comté de Hamilton, à l'intérieur et dans l'intérêt dudit comté, lors d'une audience tenue dans les lieux susmentionnés, en ce treizième jour d'octobre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-huit, en présence de l'Honorable George H. Hilton, unique juge de ladite Cour.

État de l'Ohio, comté de Hamilton

Qu'il soit noté qu'une audience du tribunal successoral à l'intérieur et dans l'intérêt dudit comté s'est tenue au palais de justice de Cincinnati, en ce treizième jour d'octobre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-huit, en présence de l'Honorable George H. Hilton, unique juge de ladite Cour, et que les événements suivants se sont produits, entre autres, à savoir :

S'est présentée en audience publique, Mary Kirk, accompagnée de Susan Holton, de John M. Scott Holton et de Laura Dorcas Holton, enfants de la susnommée Susan, et que ladite Mary Kirk a déclaré en audience publique qu'elle avait fait venir ces personnes de l'état du Kentucky vers l'état de l'Ohio dans le but de leur permettre de

s'émanciper, et qu'elle espérait maintenant que la Cour déciderait et statuerait que
lesdits Susan Holton, Jan M. Scott Holton et Laura . . .
Extrait des documents relatifs à l'émancipation de
Susan Holton, Ohio, 1848



Portrait de famille noire non identifiée
Ferrotypie
Fonds Alvin D. McCurdy

Chicago October 12th 1850

Mr Stevenson I write these few lines to inform you and all my old picton friends that these few lines leaves me in good health and hoping those will find all my acquaintances in the same pleas give my love to my aunt Dinah Caty and Jane bennot tell them I say they must not come to the states but stay in the land of freedom & while they have good homes for the law is so now all through the united states that the slave holder can take their slaves were ever they can find them and since that law passed here has bin several Colard people taken some of which was borned free but they had not their free papers and would not be allowed proper time to send for them neither a friend I expect to leave the states the last of boating for no Colard person in safte in any parts of the states my advice to all colard people to stay in Canada whether they are free or fugitives.

Mr Stevenson pleas send this within letter to Mr Wm W Cunningham by some trusty person for I have sent several letters and received no answer

Respectfully yours from S. Wickham

pleas excuse my bad pen

Lettre datée le 12 octobre 1850 de S. Wickham mettant en garde contre les chasseurs de personnes en esclavage aux États-Unis
Fonds D. B. Stevenson
Correspondance de 1850, lettre de S. Wickham à D. B. Stevenson, le 12 octobre 1850
Code de référence : F 499 MU 2885
Archives publiques de l'Ontario

Oswego, le 12 octobre 1850

Monsieur Stevenson, je vous écris ces quelques lignes pour vous informer, ainsi que tous mes anciens amis de Picton, que je suis en bonne santé et que j'espère que la présente trouvera toutes mes connaissances dans le même état. Je vous prie de transmettre tout mon amour à ma tante, Dinah Caty et à Jane Bennet. Dites-leur que je leur dis de ne pas venir aux États-Unis, mais de demeurer dans le pays de la liberté maintenant qu'elles ont de bonnes maisons, car la loi est actuellement telle aux États-Unis que les propriétaires d'esclaves peuvent prendre leurs esclaves partout où ils sont. Depuis le passage de la loi ici, ils ont pris plusieurs personnes de couleur, dont certaines étaient nées libres, ils n'avaient pas leurs papiers de liberté sur eux et on ne leur pas donné assez de temps d'aller les chercher ou de demander à un ami de le faire. Je pense quitter les États sur un des derniers bateaux car aucune personne de couleur n'est en sécurité ici. Mon conseil à toutes les personnes de couleur est donc de demeurer au Canada qu'ils soient libres ou en fuite.

Je vous prie Monsieur Stevenson, de bien vouloir envoyer la lettre ci-jointe à Monsieur Wm. W. Cunningham par l'entremise d'une personne de confiance car je lui en ai envoyé plusieurs et je n'ai jamais reçu de réponse.

Veuillez agréer mes salutations sincères

S. Wickham

Excusez mes fautes, s'il vous plaît.

Lettre datée du 12 octobre 1850 dans laquelle S. Wickham met en garde contre des chasseurs 'de personnes en esclavage aux États-Unis.



Marble Village Coloured School
Fonds Alvin D. McCurdy
Code de référence : F 2076-16-5-2
Archives publiques de l'Ontario, I00024783



L'émeute au palais de justice de Niagara, 1837

Solomon Moseby (ou Mosely) a volé un cheval pour fuir le Kentucky. Arrivé à Niagara, il a été emprisonné, mais la communauté noire locale a encerclé le palais de justice pour empêcher son transfert. Lorsqu'il a été emmené sous bonne garde, des coups de feu ont été tirés, entraînant la mort de deux personnes noires, l'arrestation de 20 autres et la fuite de Moseby. Il est ensuite revenu dans la région.

Palais de justice et prison de Niagara, [vers. 1905]

Carte postale

Code de référence : Article X 984.5.128

Gracieuseté du Musée et de la Société historique de Niagara



Colons dans leurs plus beaux habits du dimanche, probablement dans le comté d'Essex, [vers 1900]

Fonds Alvin D. McCurdy

Code de référence : F 2076-16-3-4

Archives publiques de l'Ontario



Ara Wilson, Henry Banks Jr., Roy Banks, Fremont
Nelson : cuisiniers à bord d'un bateau à vapeur, [vers 1890]
Fonds Alvin D. McCurdy
Code de référence : F 2076-16-3-9
Archives publiques de l'Ontario, I0024829

Collegiate Institutes and High Schools of Ontario.



It is hereby Certified

That May Alexander

has passed the ENTRANCE EXAMINATION required by the Education Department for admission to a Collegiate Institute or High School.

Dated at Windsor

July 25th 1899.

D. Maxwell B.A., LL.B., Ph.D.
Inspector of Public Schools

FORM 175.
50,000—23rd April, 1896.

May Alexander a reçu ce certificat pour avoir réussi son examen d'entrée à l'école secondaire en 1899.

Fonds Alvin D. McCurdy

Code de référence : F 2076-11-0-16

Archives publiques de l'Ontario



ANNO DECIMO TERTIO ET DECIMO QUARTO
VICTORIÆ REGINÆ.

CAP. XLVIII.

An Act for the better Establishment and Maintenance of
Common Schools in Upper Canada.

INDEX.

	Sections.
I. Election and Duties of School Trustees	2 to 14
II. Common School Teachers and their Duties	15 to 17
III. Duties of Township Municipalities	18 to 20
IV. Duties of Councils and Trustees in Cities, Towns, and Incorporated Villages	21 to 26
V. Duties of County Municipal Councils	27
VI. Constitution and Duties of County Boards of Public In- struction	28 to 29
VII. Duties of Local Superintendents of Schools	30 to 31
VIII. Duties of School Visitors	32 to 33
IX. Duties of Chief Superintendent of Schools	34 to 35
X. Constitution and Duties of Council of Public Instruction	36 to 38
XI. Miscellaneous Provisions	39 to 42

[24th July, 1850.]

WHEREAS it is expedient to make provision for
the better establishment and maintenance of Com-
mon Schools in the several Villages, Towns, Cities, Townships and
Counties of Upper Canada : Be it therefore enacted, by the Queen's
Most Excellent Majesty, by and with the advice and consent of the
Legislative Council and of the Legislative Assembly of the Province

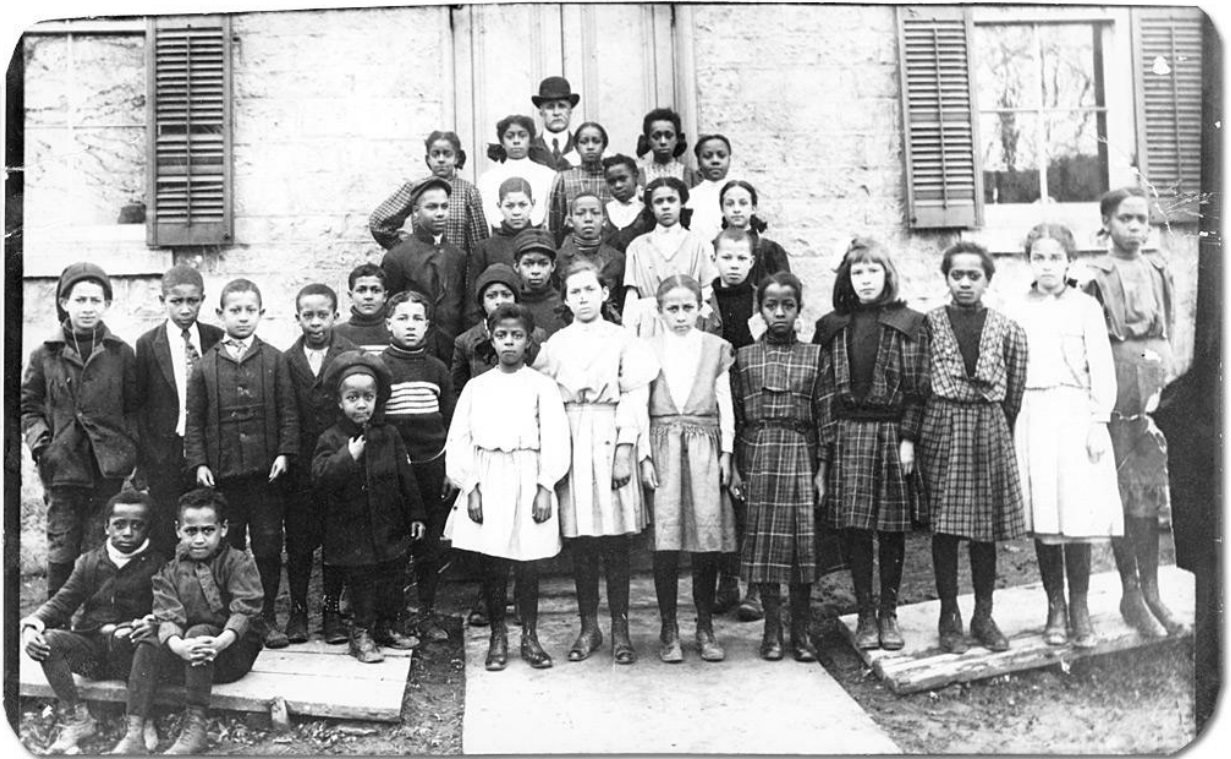
Preamble.

La promulgation de la *Ontario Common Schools Act* (loi sur les écoles communes de l'Ontario) en 1851 a été interprétée de nombreuses façons. Elle a mené à la création non seulement d'écoles catholiques séparées, mais aussi d'écoles réservées aux Noirs, en particulier à l'ouest de Toronto.

Les parents noirs se sont battus contre cette situation en rédigeant des pétitions exigeant l'intégration de leurs enfants ou en organisant des réunions de protestation.

Loi visant à améliorer la création et le maintien des écoles communes dans le Haut-Canada. PAMPH 1850 n° 24

Archives publiques de l'Ontario



Dans les petites villes ou les régions agricoles, les enfants noirs devaient souvent parcourir de longues distances pour fréquenter des écoles réservées aux Noirs. L'une d'entre elles, établie à Buxton, formait des élèves si bien préparés que des élèves non noirs voulaient y aller, et de nombreux diplômés poursuivaient leurs études à l'Université de Toronto.

Élèves de l'école King Street à Amherstburg, en Ontario, avec leur professeur, J. H. Alexander, [vers les années 1890].

Fonds Alvin D. McCurdy

Code de référence : F 2076-16-7-4

Archives publiques de l'Ontario, I0027815

Dawn Mills C. W. Nov. 22nd 1852
Rev. E. Ryerson. D. Th.
you will please pardon me
for the liberty I have taken in appealing
to you for redress, for the base treatment
I have received from the majority of the trustees
of School Section No. 3 in the Township of
Camden County of Kent. I have ^{used} every respectful
effort in my power with them, to have my
son eleven years of age admitted into the
above named school, but all to no purpose.
They say, that I am a Black man, and
that it would be presumption in me, to con-
-tend for my son to go to school among white
children. Though I am among the largest
tax payers in the said School Section.
The amt of taxes that I am charged with
and have paid this year, was \$17 or there-
abouts, besides 12 days Statute Labour.
I am the owner three ^{hundred} acres of land
of which between 80 & 90 ^{acres} are under Cultivation
situated nearly in the center of said
School Section, and to ^{be} debarred from my
Rights of School privilege for no other crime
than that my skin is a few shades darker
than some of my neighbours. I do think
it unfair.

Lettre adressée au surintendant en chef de l'éducation, Egerton Ryerson,
par Dennis Hill, le 22 novembre 1852.

Fonds Alvin D. McCurdy

Code de référence : RG 2-12

Archives publiques de l'Ontario

Dawn Mills, Canada-Ouest, le 22 novembre 1852

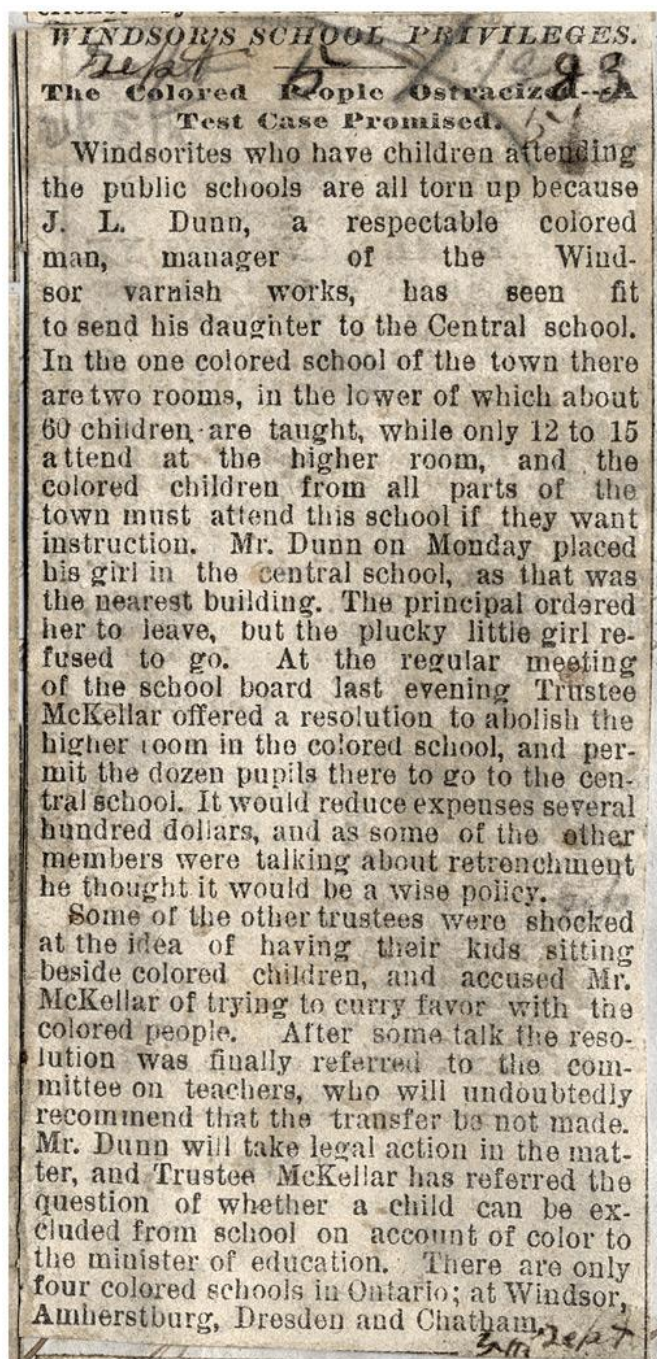
Monsieur le Révérend E. Ryerson, D. Th.,

Je vous prie de bien vouloir me pardonner la liberté que je prends en vous suppliant de prendre des mesures afin de remédier aux mauvais traitements dont j'ai fait l'objet de la part de la majorité des conseillers scolaires de la section scolaire n° 3 du canton de Camden, dans le comté de Kent. J'ai épuisé toutes les tentatives respectueuses dans les limites de mes capacités afin que mon fils de onze ans soit admis à l'école susmentionnée, mais, hélas, rien n'y fait. Ils disent que je suis un homme noir et qu'il serait prétentieux de ma part de daigner croire que mon fils puisse fréquenter l'école avec des enfants de Blancs, et cela, bien que je sois l'un des principaux contribuables de ladite section scolaire. Le montant d'impôts exigé de moi et dont je me suis acquitté cette année, se monte à 17 \$, à quelques pennies près. Outre les douze journées de travail prévues par la loi, je suis propriétaire de trois cents acres de terrain, dont 80 à 90 acres sont cultivées presque au centre de ladite section scolaire. Me retrouver privé de mon droit de jouir du privilège d'envoyer mon enfant à l'école en raison du seul crime d'avoir une peau quelques tons plus foncée que celle de mes voisins, est une situation que je considère injuste. Je trouve également injuste que ces mêmes conseillers scolaires ont ouvert les portes de l'école à des enfants blancs qui habitent à l'extérieur du canton et sont allés jusqu'à inviter des Blancs du comté voisin à venir fréquenter ladite école et, par là même, de jouir du privilège d'envoyer autant d'élèves qu'ils le souhaitent, bien que tous ces gens mis ensemble ne paient qu'un peu plus que moi en impôts. Ce que je viens de relater est véridique et je vous saurai donc gré de bien vouloir me recommander la marche à suivre et de régler les choses de manière à ce que mes enfants puissent s'instruire, car je ne puis les laisser grandir dans l'ignorance. Veuillez être assez bon, Monsieur le Révérend, de répondre aussitôt que vous en aurez l'occasion.

Votre serviteur le plus humble et le plus obéissant,
(Signature) Dennis Hill

P.S. Adresse : Dawn Mills

Canada-Ouest



En 1883, J. L. Dunn a tenté d'envoyer sa fille dans une école fréquentée uniquement par des enfants blancs, ce qui a provoqué un tollé.

Fonds Alvin D. McCurdy

Code de référence : F 2076-14-0-3, page 16

Archives publiques de l'Ontario

Les privilèges scolaires de Windsor.

Les personnes de couleur ostracisées – Une cause type promise

Les habitants de Windsor dont les enfants fréquentent les écoles publiques sont tous bouleversés parce que J. L. Dunn, un homme de couleur respectable, directeur de l'usine des travaux de vernis de Windsor, a jugé bon d'envoyer sa fille à l'école Central. La seule école pour personnes de couleur de la ville compte deux salles de classe, dont la plus inférieure accueille environ 60 enfants, tandis que la plus supérieure n'en accueille que 12 à 15. Les enfants de couleur de toute la ville doivent fréquenter cette école s'ils veulent recevoir une éducation. Lundi, M. Dunn a inscrit sa fille à l'école Central, car c'était l'établissement le plus proche. Le directeur lui a ordonné de partir, mais la petite fille audacieuse a refusé de s'en aller. Lors de la réunion ordinaire du conseil scolaire hier soir, le conseiller scolaire McKellar a proposé une résolution visant à supprimer la salle supérieure de l'école pour les enfants de couleur et à autoriser la douzaine d'élèves qui la fréquentent à aller à l'école Central. Cela permettrait de réduire les dépenses de plusieurs centaines de dollars, et comme certains autres membres parlaient de restrictions budgétaires, il a pensé que ce serait une mesure judicieuse.

Certains autres conseillers scolaires ont été choqués à l'idée que leurs enfants puissent être assis à côté d'enfants de couleur et ont accusé M. McKellar de chercher à s'attirer les faveurs des personnes de couleur. Après discussion, la résolution a finalement été renvoyée au comité des enseignants, qui recommandera indéniablement que le transfert ne soit pas effectué. M. Dunn engagera une action en justice à ce sujet, et le conseiller scolaire McKellar a renvoyé la question de savoir si un enfant peut être exclu de l'école en raison de sa couleur de peau au ministre de l'Éducation. Il n'y a que quatre écoles pour les enfants de couleur en Ontario : à Windsor, à Amherstburg, à Dresden et à Chatham.



D^{re} Mary Fitzbutler Waring (I0024774) [vers 1890]
Tirage noir et blanc, Fonds Alvin D. McCurdy
Archives publiques de l'Ontario



Au salon de barbier, comté d'Essex 1900, Fonds Alvin D. McCurdy. Archives publiques de l'Ontario I0015263



M. Fred H.A. Davis et Mlle Anne Alexander, dans son cabinet d'avocat situé à la rue Ramsay, Amherstburg

Date : 1914

Créateur : photographe inconnu. Fonds Alvin D. McCurdy.

Code de référence F 2076-16-3-7-41

Archives publiques de l'Ontario, I0014679



Groupe scolaire, comprenant Jesse Henderson, Wilfred Simpson et Florence Kirtty, comté d'Essex, 1923. Fonds Alvin D. McCurdy, Archives publiques de l'Ontario I0024782